

Le Proviseur

à

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves de Seconde

NANCY, le lundi 6 janvier 2025

Objet : Procédure d'orientation post-Seconde : saisie des vœux du deuxième trimestre

Frédéric SCHWALM

Proviseur

Téléphone
03.83.36.77.89

Télécopie
03.83.36.85.30

Courriel
ce.0540039@ac-nancy-metz.fr

16, Rue Pierre Fourier
54000
NANCY

Madame, Monsieur,

Le **Téléservice Orientation (TSO)** a été déployé pour les parents des élèves scolarisés en 3ème dans le cadre des procédures d'orientation. Il leur a permis de formuler en ligne une voie d'orientation pour la poursuite de la scolarité de leur enfant en Lycée et de consulter les réponses apportées par le conseil de classe.

Le **Téléservice Orientation** est également mis en oeuvre pour le palier **Seconde Générale et Technologique**. Les familles peuvent ainsi faire leurs demandes d'orientation, choisir les enseignements de spécialité dans le cas d'une demande vers la Première générale et consulter les réponses du conseil de classe en ligne.

Cette procédure imposera aux familles de compléter **deux éléments obligatoires** :

- La **fiche de saisie papier** jointe à ce courrier, qui devra être retournée au Professeur Principal,

ET

- L'**application Téléservice Orientation**.

Vous trouverez ci-joint la **Fiche de Saisie papier** qui vous permettra de renseigner les souhaits d'orientation post-seconde de votre enfant.

ATTENTION : les deux saisies doivent être **concordantes**.

Il est impératif de respecter les consignes suivantes :

Chaque élève choisissant :

- la **Voie Générale** devra indiquer **quatre vœux** de spécialités,
- la **Voie Technologique** devra indiquer une ou plusieurs séries de Baccalauréat s Technologiques,
- la **Voie Professionnelle** devra indiquer un domaine métier ou une filière professionnelle.

Attention pour la Voie Générale : sur la fiche de saisie- papier, les **vœux devront être classés par ordre décroissant d'intérêt**, les trois premiers vœux constituant le premier choix. Le quatrième vœu devra être considéré comme un vœu de repli. (vœu n°1 : priorité 1, vœu n°2 : priorité 2, etc.).

ATTENTION :

- Aucune possibilité n'existant sur le bassin de NANCY pour suivre une spécialité non enseignée dans l'Etablissement d'origine dans un autre établissement, toute demande pour suivre un tel enseignement dans un autre établissement correspond donc à une **demande de changement d'établissement**.
- Le choix d'un **enseignement de spécialité par le biais du CNED** dépendant de la convention signée annuellement par les services centraux avec cet organisme, l'offre de formation peut **varier annuellement**. Dans tous les cas, les élèves qui souhaitent suivre un tel enseignement le feront figurer en choix n°4 et devront demander 3 enseignements de spécialité au sein de l'Etablissement par sécurité. L'inscription au CNED sera réalisée à la rentrée si la spécialité demandée est offerte dans ce cadre.
- Concernant les **Sections Linguistiques Spécifiques** (ABIBAC, BACHIBAC, Section Internationale Britannique) :
 - Pour les élèves des sections linguistiques spécifiques binationales (ABIBAC et BACHIBAC) : impossible de choisir la LLCE de la langue de section.
 - Pour les élèves de Section Internationale Britannique : AUCUNE LLCE possible.
- Un élève ne peut suivre qu'une seule fois la **spécialité LLCE** : Impossible de sélectionner LLCE Anglais + LLCE Espagnol.

Les **fiches** de saisie papier seront à **remettre au Professeur Principal de la classe** pour le :

Mardi 11 mars 2025 délai de rigueur.

une saisie statistique devant être effectuée au plus vite.

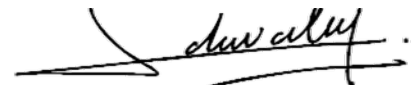
La saisie dans l'application Téléservices Orientation devra être réalisée pour le **mardi 11 mars 2025** délai de rigueur.

L'ensemble des documents nécessaires à votre information sont disponibles en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.lyceejeannedarcnancy.com/procedure-dorientation-post-seconde-2025/>

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur,



Frédéric SCHWALM